



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET
POPULAIRE



*Au service
des peuples
et des nations*

TERMS OF REFERENCE / VACANCY ANNOUNCEMENT Individual contract (IC)

1 Information	
Titre du poste	Consultant national spécialiste en ressources génétiques, accès aux et partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA)
Niveau du poste	Consultant national
Projet	Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques, le partage des avantages découlant de leur utilisation et le savoir traditionnel associé dans l'esprit de la CBD et du Protocole de Nagoya en Algérie.
Lieu	Travail à distance avec visites de terrain
Langues requises	Très bonne maîtrise du français, et bonne connaissance de l'anglais souhaitée
Durée	40 jours ouvrables à partir du 1 février 2015 à la soumission de la requête d'endossement du Secrétariat-Général du FEM (prévue le 21 mai 2015).
Référence	IC/004/2015

2 Contexte
<p>Le Protocole de Nagoya a été adopté en octobre 2010 au Japon par la 10ème Conférence des Etats Partis à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il est entré en vigueur en octobre 2014 lors de la 12^{ème} COP de la CDB. Le Protocole de Nagoya est d'une importance stratégique, vu qu'il fournit un mécanisme de transparence, mais aussi une certitude légale pour les fournisseurs et les utilisateurs des ressources génétiques et la connaissance traditionnelle associée (CT), en renforçant les opportunités pour le partage équitable des avantages découlant de leur utilisation. En Algérie, une loi sur les ressources biologiques a été adoptée par le Conseil de la Nation le 9 juillet 2014 pour préserver la richesse biologique nationale et le combat contre son exploitation non contrôlée. le Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a également annoncé la création d'un organisme national pour les ressources biologiques qui sera responsable de l'exploitation raisonnable et organisée de ces ressources.</p> <p>Le Gouvernement Algérien a sollicité l'appui du PNUD pour mettre en œuvre la phase préparatoire du</p>

projet FEM de taille moyenne "Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques, le partage des avantages découlant de leur utilisation et le savoir traditionnel associé dans l'esprit de la CBD et du Protocole de Nagoya en Algérie". Ce projet cherche à consolider des actions pour une conservation et utilisation durable des ressources génétiques ainsi que des connaissances traditionnelles associées en Algérie à travers le l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques, le partage des avantages découlant de leur utilisation et le savoir traditionnel associé conformément à la CBD et son Protocole de Nagoya. Ce projet a deux composantes: 1) le développement d'une politique nationale, d'un cadre juridique et institutionnel pour permettre la mise en œuvre du Protocole Nagoya, la conservation et la valorisation des ressources génétiques et 2) la création et le renforcement des capacités des institutions de recherche nationale et de régulation pour appliquer les règles et les principes de l'APA.

Le 21 mai 2014, la Directrice générale et Présidente du FEM a approuvé le concept du projet (Fiche d'Identification de Projet/PIF). Le développement du projet inclura une phase préparatoire sous forme de subvention pour la préparation du document de projet (PPG). Pendant cette phase, une équipe de consultants nationaux et internationaux, le bureau du PNUD Algérie, le Conseiller Technique Régional PNUD-GEF, des représentants clés du Gouvernement Algérien, des ONGs, de la société civile, des bailleurs de fonds et le secteur privé, travailleront tous ensemble et entreprendront une revue théorique, des études, et des consultations avec les autres secteurs ainsi que des visites de terrain, dans l'optique de développer plus le formulaire d'identification de projet (PIF) préalablement approuvé et d'en faire un projet complètement formulé, prêt à la mise en œuvre. Le bureau de pays PNUD Algérie sera le chef de file pour la phase de formulation, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Les produits clés attendus dans la préparation du document de projet seront un document de projet PNUD techniquement robuste et une requête au Secrétariat du FEM pour l'endossement du projet. La phase préparatoire identifiera la principale agence nationale de mise en œuvre, les parties responsables, le partenaire d'exécution, ainsi que l'identification et la négociation des arrangements de mise en œuvre. Une consultation avec les parties prenantes concernées par les activités du projet mettra l'accent sur la création des partenariats nécessaires pour l'atteinte des objectifs et la mobilisation de co-financement.

Considérant la date d'approbation du PIF susmentionnée, la requête et le document de projet devront être soumis pour approbation à la Directrice générale et Présidente du FEM avant le 21 mai 2015, en respectant le délai de 12 mois du FEM. Afin de respecter ce délai, la version préliminaire finale de la requête et du document de projet seront soumis pour une revue interne au PNUD en moins six semaines avant ce délai. Des révisions ultérieures seront certainement demandées par le PNUD-FEM ou exigées par le Secrétariat général du FEM tel que stipulé dans le contrat. Les soumissions finales au FEM exigeront l'autorisation et la validation antérieure du gouvernement. La soumission au FEM sera effectuée seulement après que les autorisations nécessaires soient obtenues. La consultation avec des parties prenantes concernées par les activités du projet mettra l'accent sur la création des partenariats nécessaires pour la réalisation des objectifs du projet et la mobilisation de cofinancement. Le processus de consultation national inclura aussi la population locale, qui sera bénéficiaire du projet.

Le Bureau du PNUD Algérie est à la recherche d'un consultant national spécialiste en ressources génétiques, accès aux et partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA), afin d'appuyer la mise en œuvre de la phase préparatoire du projet. Le consultant national spécialiste en ressources génétiques et APA fera partie d'une équipe de consultants qui sera supervisée par le PNUD Algérie, le Conseiller Technique Régional du PNUD-FEM, ainsi que les parties prenantes du projet du côté du gouvernement. En plus du consultant national spécialiste en ressources génétiques et APA, l'équipe sera composée de :

- Un consultant International spécialiste dans le développement des Projets FEM en Biodiversité (Chef d'équipe)
- Un consultant International spécialiste en APA et Protocole Nagoya
- Un consultant national spécialiste en politique nationale, cadre institutionnel et juridique.

3 Devoirs et responsabilités

Le spécialiste national en APA et ressources génétiques sera chargé d'apporter sa contribution à travers des analyses pertinentes spécifiques au pays ainsi que de proposer des solutions et des drafts de sections de texte sur les aspects liés aux ressources génétiques, à l'APA et au Protocole Nagoya (APA/PN), incluant des éléments sur la bio-prospection et le savoir traditionnel. Il/elle travaillera en étroite contribution avec le PNUD et des spécialistes du gouvernement et d'autres parties prenantes clés au niveau du pays de même qu'avec le personnel du bureau régional du PNU-FEM qui fournira un appui technique et administratif à ce projet. Plusieurs visites de terrain en Algérie sont à prévoir dans le cadre du contrat.

En collaboration avec l'équipe des consultants recrutés pour la phase préparatoire du document de projet, les tâches du consultant national spécialiste en APA et en ressources génétiques incluront mais ne seront pas limitées à :

Composante A: Revue technique et consultations avec les parties prenantes

- Avec le Conseiller Technique Régional du PNUD-FEM et l'équipe de consultants, aider à l'élaboration des activités de la phase préparatoire et du plan de travail.
- Assurer la traduction pour les consultants internationaux, en général et pour les questions relatives au domaine d'expertise et aux responsabilités spécifiques du consultant national (APA/Protocole de Nagoya)
- Participer aux échanges réguliers entre le PNUD Algérie, le Conseiller Technique Régional PNUD-FEM, les Partenaires Gouvernementaux et les autres parties prenantes sur l'élaboration et la finalisation du document de projet et la requête pour endossement par le Secrétariat-Général du FEM.
- Participer à la mise en place de la phase préparatoire du document de projet (PPG) en réunissant les principales parties prenantes du gouvernement, les partenaires, le PNUD (Bureau Pays et Conseiller Technique Régional PNUD-FEM), ainsi que l'équipe de consultants chargée de la préparation du document de projet pour convenir du processus, des rôles et responsabilités, et de l'assurance qualité. Contribuer aux sections convenues des points clés du rapport initial.
- Analyse des parties prenantes et de l'engagement:
 - Contribuer à faire une analyse des parties prenantes, y compris de la contrepartie nationale (administrations des secteurs, ministères, agences), des administrations au niveau local (wilaya, daïra et communes), société civile (ONGs, population locale, secteur privé, universités et instituts de recherche, particulièrement en ce qui concerne leurs responsabilités en matière d'APA (Y compris les fournisseurs et les utilisateurs de ressources génétiques et connaissances traditionnelles) et leurs rôles dans le projet;
 - Avec l'appui du PNUD, des consultants et du gouvernement, co-diriger/participer à l'élaboration du plan de participation des parties prenantes et du plan d'engagement pour la phase préparatoire du document de projet;

- Avec l'appui du PNUD, des consultants et du gouvernement, mobiliser et sensibiliser les parties prenantes et assurer leur input à sa conception (stratégie du projet, cadre de résultats) à travers des ateliers nationaux, régionaux, et locaux.
- Coordonner et mener les négociations de partenariat avec les projets pertinents en cours d'exécution afin d'aligner leurs activités et de construire des synergies.
- **Fournir des contributions/livrables pour les études, recherches de terrain et consultations avec les parties prenantes, afin de valider et élaborer d'autres analyses de situations sur la conservation et le développement durable pour l'élaboration du projet (en se basant sur le PIF).** Ceci inclura:
 - Mener une évaluation rapide de l'état des connaissances sur les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles en Algérie et leur utilisation, ainsi que des menaces qui pèsent sur celles-ci et les opportunités résultant de l'adoption et de la mise en œuvre du Protocole APA;
 - Avec le consultant national spécialiste en politique nationale, cadre institutionnel et juridique, mener des analyses pour obtenir plus de détails sur les problèmes, les investissements de bases et l'analyse des contraintes;
 - Avec le consultant national spécialiste en politique nationale, cadre institutionnel et juridique, appuyer l'évaluation et la définition de la pertinence, la faisabilité technique, la valeur ajoutée, et le coût-efficacité des interventions du projet,
 - Appuyer le spécialiste en politique nationale, cadre institutionnel et juridique avec l'évaluation des politiques existantes et des plans (stratégies nationales , politiques, plans territoriaux et sectoriels, etc.) mis en place , et des processus de prise de décisions (évolution, principaux acteurs, rôles et responsabilités, coordination, partenariat, décentralisation, et gouvernance locale, taux de participation des acteurs, procédures et mécanismes opérationnels);
 - Contribuer à une évaluation des opportunités/risques identifiés au cours de l'examen préliminaire social et environnemental de la Fiche d'Identification du Projet (PIF) à travers l'examen socio-environnemental du PNUD et proposer des mesures d'atténuation des risques qui doivent être intégrées dans la conception et les coûts du projet.
 - Contribuer à l'évaluation de la capacité existante relatives à l'APA, au Protocole de Nagoya et aux savoir-faire traditionnels et la définition des besoins de formation et de renforcement de capacités;
 - Contribuer activement à l'évaluation des options pour le mécanisme de financement qui sera développé pour collecter et distribuer les avantages de l'APA;
 - Examiner et commenter une compilation des efforts en cours sur la conservation, la réglementation de l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et le partage des avantages découlant de leur utilisation en Algérie.
- En s'appuyant sur la Fiche d'Identification de projet (PIF) et la recherche ci-dessus :
 - **Soutenir activement, y compris par des projets de qualité pour les sections de texte, la formulation sommaire du problème, l'investissement de base, les analyses des contraintes ainsi que l'évaluation et la définition de la pertinence, de la faisabilité technique, la valeur ajoutée et l'efficacité des interventions du projet.**
 - Contribuer au choix des sites spécifiques d'intervention.
 - **Appuyer activement, y compris à travers les sections de texte préliminaires de qualité, l'élaboration des interventions du projet en détail, des résultats stratégiques ainsi que les coûts des actions,** y compris au niveau des objectifs et au niveau des effets, du point de vue quantitatif et qualitatif, des indicateurs SMART, les baselines associées, et les cibles du projet, y compris des indicateurs socio-économique et des indicateurs ventilés par sexe.
- Assurer l'alignement du projet avec les objectifs et les priorités des plans nationaux et sectoriels de

développement, les politiques, et les budgets.

- Faire une compilation des initiatives existantes et envisagées sur l'APA, la bio-prospection et les connaissances traditionnelles - des discussions auront lieu avec les agences gouvernementales afin de répertorier les activités du programme en liaison avec le projet ; l'intégration de projets complémentaires sera assurée à travers tous les ateliers de concertation avec les différentes parties prenantes et les réunions de préparation qui seront menées durant cette phase.
- Examiner et contribuer au développement d'un plan de travail de suivi et évaluation (S&E) détaillé, y compris l'identification des responsabilités et recevabilités ainsi qu'un budget approprié pour le S&E. Le plan sera basé sur le modèle standard fourni dans le document de projet modèle PNUD - FEM qui reflète les exigences des procédures FEM en matière de S&E, et inclure d'autres éléments permettant de poursuivre un S&E approfondi pour le projet, avec une attention particulière au S&E.
- Appuyer activement la réalisation des outils de suivi FEM APA (synonyme du Tableau de Bord APA). Une étude de référence sera menée avec les agences nationales ayant des compétences en matière d'APA et d'autres groupes d'intervenants/institutions compétentes pour permettre la mesure des capacités et des capacités de développement des activités avec l'outil de suivi APA. Les cibles seront définies lors de la préparation du document de projet (PPG).
- Appuyer l'achèvement du Tableau de Bord de développement de capacité du PNUD.
- Revoir et contribuer à la formulation d'un plan de durabilité du projet, définissant les principes et les lignes directrices pour assurer la viabilité à long terme des réalisations du projet.

Composante B: Arrangements institutionnels et de gestion, investissements de co-financement et planification financière

- Coordonner les consultations avec les partenaires afin de garantir un plan de financement cohérent et durable pour le projet, y compris pour la phase post-financement FEM, et explorer les différentes opportunités de cofinancement multilatéral et bilatéral.
- Appuyer l'obtention des lettres de cofinancement/garanties, et les recueillir auprès des partenaires gouvernementaux, les partenaires bilatéraux de développement, les partenaires multilatéraux de développement et les ONGs qui souhaitent et / ou s'engagent d'apporter une contribution en espèce ou en nature au projet.
- Examiner et contribuer à l'élaboration d'un plan de travail et d'un budget pluriannuel détaillé pour le projet (conformément aux standards fournis dans le modèle de document de projet PNUD-FEM), indiquant les intrants nécessaires (les consultants, les contrats de services, voyage, etc.) dans le format applicable.
- Examiner et contribuer aux arrangements de mise en œuvre et de gestion institutionnels à convenir entre le PNUD et les principaux représentants du gouvernement et d'autres parties prenantes (y compris les rôles, les responsabilités et les obligations des principales agences et des agences partenaires, et de la structure organisationnelle et de la direction de gestion du projet) ; documenter les différentes consultations.

Composante C: Finalisation et validation des produits clés

- En se basant sur ce qui a été mentionné ci-dessus, appuyer la formulation du document de projet et la Requête d'endossement du Secrétariat-Général du FEM, y compris à travers des projets de qualité pour les sections de texte portant sur des aspects spécifiques au pays de APA/PN, et examiner le document de projet et la Requête d'endossement pour le Secrétariat-Général du FEM dans leur intégralité afin d'assurer la cohérence.
- Coordonner, co-organiser et participer aux ateliers de validation rassemblant les intervenants clés pour présenter, discuter et valider le document préliminaire final dans tous ses aspects.

4 Références clés du PNUD/FEM pour ce projet/PPG

- La stratégie des domaines d'intervention pour la biodiversité du FEM-5 ;
- Le Fiche d'Identification de Projet (PIF) pour l' "Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques, le partage des avantages découlant de leur utilisation et le savoir traditionnel associé dans l'esprit de la CBD et du Protocole de Nagoya en Algérie";
- Le document de revue du Fiche d'Identification du Projet du Secrétariat-Général du FEM,
- Le document de projet du PNUD et les modèles et les lignes directrices de la Requête d'Endossement du Secrétariat General du FEM ;
- Le guide du PNUD & FEM pour le S&E;
- Les outils de suivi du FEM APA Le Tableau de Bord de Développement de Capacité du PNUD;
- Procédure d'examen socio environnemental préalable du PNUD - Note d'orientation et Fiche d'Identification du Projet (PIF) présélection
- Les procédures du Programme et Operations du PNUD;
- Autre document existants, en particulier, ceux du Gouvernement, de la GIZ et du secteur privé.

5 Livrables, modalités et conditions de prestation des services clés

Le Consultant National Spécialiste en APA et Ressources Génétiques contribuera aux recherches, consultations et préparations de textes spécifiques au pays dans son domaine d'expertise pour lequel il est responsable dans le cadre de cette mission (APA/PN, y compris les ressources génétique, bio prospection et le savoir traditionnel en Algérie), et ainsi, appuiera activement l'achèvement dans les délais la totalité des documents nécessaires pour la Requête d'endossement au Secrétariat General du FEM et le document de projet dans la qualité exigé. Les principaux produits attendus en vertu de ce contrat sont:

- Les principaux résultats des travaux menés dans cet exercice (études, revues, consultations, visites sur terrains, etc.) identifiés sous les devoirs et responsabilités mentionnées sus-dessus et qui devaient être mené par le Consultant national Spécialiste en APA et Ressources Génétiques, doivent être rédigés de façon à être intégré directement dans le document de projet et dans la Requête d'endossement au Secrétariat General du FEM comme étant des sections de texte préliminaires, dans la qualité requise.
- Revoir l'étude socio-environnementale du PNUD
- Renseigner l'outil de suivi FEM APA et le Tableau de Bord des Capacité de Développement du PNUD.
- La qualité de la contribution de l'ensemble des travaux réalisés par le Consultant National spécialiste en APA et Ressources Génétiques, devrait apporter un appui selon les fonctions et responsabilités ci-dessus.

Le PNUD peut contacter le consultant à tout moment pour demander son expertise et orientation, son apport technique, sa participation à des réunions et l'élaboration du document relative à l'exécution de la Phase de Préparation du Document de Projet et du Plan d'initiation décrits ci-dessus. Le consultant devra répondre à ce genre de demandes dans une période raisonnable et mutuellement satisfaisante.

Le paiement se fera sur la base des livrable et sera libéré après confirmation par le PNUD que les obligations du contrat ont été respectés de façon satisfaisante, conformément aux étapes clés, exemple : la livraison des services spécifiés dans les TdRs qui doivent être approuvés par le PNUD et le respect des délais convenus. Le calendrier provisoire de paiement est comme suit :

- 20% du total à la signature de contrat ;
- 40% du total à la soumission de l'ensemble complet des sections attendues pour la soumission de la Requête d'endossement du secrétariat General du FEM, et le document de projet préliminaire validés par le PNUD ;

- 40 % du total après la revue et validation final du document de projet par le Secrétariat General du FEM et la réception de la lettre d'endossement du Secrétariat General du FEM.

Il est compris et convenu entre les différentes parties que ce dernier paiement sera effectué même dans le cas où le Secrétariat du FEM refuse de délivrer la lettre d'endossement et de valider le document de projet à condition que ceci ne soit pas dû aux produits réalisés par le consultant.

Approbation : La revue de la qualité et du respect du délai des livrables sera assuré par le bureau de pays du PNUD Algérie, la contrepartie nationale, et enfin le Conseiller Technique Régional, et éventuellement le Conseiller Technique Principal PNUD FEM afin d'assurer l'alignement et la conformité aux exigences du PNUD et du FEM.

6 Compétences requises

- Excellentes compétences techniques, analytiques et rédactionnelles, permettant une communication efficace de l'information technique complexe;
- Excellentes capacités de planification stratégique, de gestion et de rapportage axé sur les résultats;
- Excellent esprit d'équipe avec de bonnes compétences interpersonnelles;
- Capacité à gérer la charge de travail avec un minimum de supervision;
- Capacité à travailler sous pression dans de brefs délais;
- Capacité à répondre aux demandes supplémentaires à brève échéances;
- Capacité de travailler dans un environnement multi-culturel;
- Adaptation aux différences culturelles, de genre, de religion, de nationalité et d'âge;
- Compétences dans la réalisation des résultats à travers le plaidoyer, l'influencer, et le travail en équipe;
- Compétences en négociation efficace dans les situations sensibles;
- Compétence dans la modération efficace et efficiente des réunions et résolution des conflits.

7 Compétences et expérience requises

Education	Diplôme universitaire ou d'études supérieures dans l'un des domaines relatif aux ressources génétiques, à la bio-prospection, à l'accès et aux avantages comparatifs et au Protocole de Nagoya (droit/droit de l'environnement, procédures de l'environnement, science de l'environnement, biologie, génétiques, gestion des ressources naturelles, etc.)
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans la formulation/le développement de projets, avec une connaissance de la gestion axée sur les résultats. • Bonnes connaissances spécifiques au pays et expérience dans les domaines liés à l'APA et au Protocole de Nagoya, et son application au niveau national, idéalement avec l'exposition à de divers éléments sous-jacents - les ressources génétiques, bio- prospection, les négociations internationales APA, savoirs traditionnels, et évaluation et développement des capacités associées. • Expérience dans le développement des lois et des processus institutionnels associés à l'environnement, biodiversité et développement durable, est un atout • Expérience dans le travail et la collaboration avec le gouvernement, est un atout; • Expérience de travail avec le FEM et / ou le système des Nations Unies un atout.
Langues requises	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne maîtrise du Français (oral et écrit), une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

8 Modalités d'exécution

Afin de guider et d'aider l'équipe des consultants, un projet conjoint de développement et une équipe de facilitateur seront mise en place afin d'impliquer le Conseiller Technique Régional PNUD FEM ainsi qu'un

groupe de travail technique national incluant le Chargé de Programme du portefeuille Environnement du PNUD Algérie, et le point focal pour le projet désigné par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. L'équipe sera responsable de la direction, la coordination, l'organisation et la gestion du processus préparatoire (PPG). Les principales responsabilités seront de fournir les données/informations exigées et le retour d'information à l'équipe de consultants; appuyer et fournir des modèles appropriés; organisation et appuyer les consultations avec les parties prenantes en assurant leur participation; appuyer l'analyse des problèmes, concertation avec les partenaires en matière de cofinancement, et alignement aux priorités nationales et à la compréhension du contexte local et national.

9 Autres aspects

Les consultants Individuels sont appelés à respecter les directives de sécurités des Nations Unies comme indiqué dans dss.un.org et doivent suivre la formation « Basic Security in the field » en ligne avant de voyager.

10 Soumission des candidatures

Les candidats intéressés sont appelés à envoyer leur candidature à l'adresse email procurement.project.dz@undp.org, en indiquant comme objet "APA PPG Consultant National – Spécialiste en APA » et en incluant les documents suivants :

a- **Une offre technique avec:**

- Une lettre de motivation indiquant la première date de disponibilité pour démarrer la mission
- Un CV/P11 mis à jour
- Une note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission selon ces TdRs
- Un plan de travail et/ou calendrier d'exécution ou de remise de livrables

b- **Une offre financière** en Dollars US (ne pas inclure les frais de déplacement, ou les mettre en annexe une liste des déplacements prévus)

Produits attendus	Montant de l'offre	Date/Délai de livraison
Livable 1		
Livable 2		

11 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants:

1- Evaluation technique

Evaluation Technique*		Note maximale
1.	Qualification académique	10
2	Connaissances spécifiques au pays et expérience dans les domaines liés à l'APA et au Protocole de Nagoya, et son application au niveau national, idéalement avec l'exposition à de divers éléments sous-	20

		jacents - les ressources génétiques, bio-prospection, les négociations internationales APA, et les savoirs traditionnels.		
	3.	Expérience dans la conduite de missions similaires	15	
	4.	Plan de travail/ Délais d'exécution	10	
	5.	Note méthodologique et approche proposée	15	
		Total	70	

Les offres
obtenus 70 % ou

l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.

qualifiées ayant
plus à

2- Evaluation financière

Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins distante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times F_m / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjudgé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).